

**Les programmes du secteur  
PHILOSOPHIE ET ÉTHIQUE**

Mise à jour des données sur les programmes et suivi  
des recommandations de la Commission des  
universités sur les programmes

**Rapport n° 4** transmis par le Comité de suivi sur les  
programmes au Comité des affaires académiques  
**Novembre 2001**



**CREPUQ**  
CONFÉRENCE DES RECTEURS  
ET DES PRINCIPAUX  
DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	1
<b>Chapitre 1</b> Mise à jour des données sur les programmes et les unités académiques .....	3
<b>Chapitre 2</b> Suivi des recommandations de la Commission des universités sur les programmes.....	7
<b>Chapitre 3</b> Bilan de la situation depuis les travaux de la CUP.....	13
<b>Annexe I</b> Mandat du Comité de suivi sur les programmes et des groupes de travail (abrégé) .....	17
<b>Annexe II</b> Listes des membres du Comité de suivi sur les programmes et du Groupe de travail.....	21
<b>Annexe III</b> Tableaux sur les effectifs étudiants, les crédits-étudiants et le corps professoral en philosophie et en éthique.....	23

## Introduction

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec a résolu en novembre 2000 de donner suite à trois recommandations du rapport final de la Commission des universités sur les programmes (CUP), soit la mise à jour des données sur les programmes, le suivi des recommandations des rapports sectoriels de la Commission et un bilan de la situation des programmes. Le mandat de piloter cette opération a été confié au Comité des affaires académiques de la CREPUQ.

À cette fin, des groupes de travail sont mis sur pied dans chacun des secteurs ou regroupements disciplinaires à l'image des sous-commissions qui avaient été formées dans le cadre des travaux de la CUP; les établissements universitaires qui offrent des programmes de grade dans un secteur donné désignent leur représentant au Groupe de travail correspondant. La supervision du travail est assurée par le Comité de suivi sur les programmes, composé d'universitaires à la retraite provenant de disciplines et d'établissements différents, qui connaissent bien le système universitaire et jouissent d'une bonne crédibilité auprès de la communauté. Chaque Groupe de travail tient deux réunions – ou trois, à titre exceptionnel – et produit un rapport à l'intention du Comité des affaires académiques. Le mandat plus détaillé du Comité de suivi sur les programmes et des groupes de travail est présenté en annexe, de même que les listes des membres du Comité de suivi et du Groupe de travail sur les programmes de philosophie et d'éthique.

Plusieurs recommandations contenues dans les rapports sectoriels de la Commission faisaient état de rapports de suivi à présenter à la CUP ou à une sous-commission en des dates très précises dans le passé. Dans la presque totalité des cas, ces présentations n'ont pas eu lieu. Par ailleurs, dès les premières délibérations des groupes de travail, on a noté le manque de précision de bon nombre de recommandations quant à l'identification des responsables des initiatives à prendre.

## Considérations méthodologiques

Le nouvel inventaire des programmes tient compte de tout changement, retrait ou ajout depuis la publication du rapport sectoriel de la CUP **paru en janvier 2000 (rapport n° 21)**. La programmation a été mise à jour et vérifiée à partir des sites Web des établissements et des informations fournies par les représentants institutionnels lors des réunions. Certains documents ont également été consultés, telles que les réactions officielles de certains établissements aux recommandations de la CUP et les contrats de performance. On rappelle que les contrats indiquent, par grand secteur disciplinaire, des engagements de la part des universités dans le but, entre autres, d'augmenter les taux de diplomation.

Les données les plus récentes et les plus pertinentes sur les programmes sont recueillies à même deux sources. Généralement, les données sur les inscriptions, nouvelles inscriptions et diplômés viennent du système de recensement des clientèles universitaires (RECU) du ministère de l'Éducation (MEQ). Les inscriptions (ou effectifs) sont celles des trimestres d'automne. Les nouvelles inscriptions et les diplômés représentent les totaux de l'année civile. Toutes les autres informations proviennent des bureaux de recherche institutionnelle des établissements ou leur équivalent. En autant que possible, les données présentées et la manière dont elles le sont reflètent celles des rapports sectoriels de la CUP qui constituent le point de départ obligé des travaux, exception faite de la numérotation des tableaux. Certaines informations peuvent avoir été enlevées ou ajoutées selon leur pertinence en lien avec le présent exercice. Dans le cas des données sur les taux de diplomation et les taux de placement, elles n'ont pu être mises à jour en raison de l'absence d'études plus récentes. Enfin, quelques données apparaissant dans les tableaux des rapports sectoriels ont été corrigées pour diverses raisons mentionnées au chapitre 1.

## Chapitre 1

### Mise à jour des données sur les programmes et les unités académiques

À la page suivante, on trouve un portrait mis à jour à l'automne 2001 de l'offre de programmes dans le secteur PHILOSOPHIE ET ÉTHIQUE. On trouve également – en annexe III – les données les plus récentes sur les effectifs étudiants, le nombre de crédits-étudiants à l'automne 2000, ainsi que les données sur les effectifs professoraux – incluant celles de 2000. Les membres du Groupe de travail ont exprimé le souhait de ne pas présenter les données sur la recherche étant donné le peu d'observations qui en sont tirées. Par ailleurs, certaines données mériteraient d'être expliquées, ce qui requiert une enquête plus poussée. La validation des données, de façon plus générale, est difficile, voire impossible. Enfin, il faut noter que les effectifs étudiants des nouveaux programmes ne sont inclus que si les programmes existent depuis septembre 1998 et que les effectifs des programmes d'éthique (tous de deuxième cycle), qui n'avaient pas été présentés dans le rapport sectoriel de la CUP, le sont dans le présent rapport, aux tableaux 3 à 5.

Depuis l'automne 1998, un seul programme est devenu inactif (tableaux 1 et 2). Il s'agit du *Specialization in Philosophy* de l'Université Concordia. L'Université continue tout de même d'offrir les programmes de *Minor*, *Major* et *Honours*. Il faut noter également que les programmes multidisciplinaires de premier cycle en *Science and Human Affairs* de l'établissement, qui comprenaient des enseignements en philosophie, sont en suspension d'admissions. Le *Major in Political Philosophy*, pour lequel les admissions étaient suspendues au temps du rapport de la CUP, a été définitivement abandonné en 1999. Deux programmes déjà en suspension d'admissions au moment des travaux de la CUP le sont toujours : le diplôme de deuxième cycle en théologie, religion et éthique de l'Université Concordia et le certificat en éthique appliquée de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke.

En ce qui a trait aux nouveaux programmes, plusieurs résultent en fait de la combinaison de formations déjà existantes. L'Université de Montréal a opté pour l'offre de trois nouveaux programmes bidisciplinaires (le baccalauréat en études françaises et philosophie, le baccalauréat en littérature comparée et philosophie ainsi que le mineur en éthique et droit). L'Université offre également depuis 1999 un baccalauréat multidisciplinaire en lettres et sciences humaines qui comporte cinq orientations dont une en philosophie. Puis, l'Université Laval a créé un diplôme de deuxième cycle interfacultaire en éthique appliquée et l'UQAM a ajouté une majeure et une mineure à son baccalauréat spécialisé en philosophie. L'extension du doctorat en philosophie de l'Université Laval – volet éthique appliquée – à l'Université de Sherbrooke, s'est par ailleurs concrétisée en 1999.

Enfin, un certificat en philosophie offert par l'UQAR, qui avait été omis du rapport de la CUP, subit actuellement une révision. Ce programme ne recrutait plus d'étudiants depuis plusieurs années.

Les tableaux sur les effectifs étudiants (tableaux 3 à 5) regroupés en annexe III montrent que le nombre total d'inscriptions au baccalauréat en philosophie s'est maintenu entre 1998 et 2000. Aux deuxième et troisième cycles, les effectifs totaux se sont plus ou moins maintenus également. Quant au nombre total de nouvelles inscriptions, la baisse entamée au baccalauréat en 1993 se poursuit jusqu'en 2000. En ce qui a trait au nombre total de diplômés au baccalauréat, il augmente entre 1990 et 2000, ce qui pourrait résulter d'une amélioration des conditions de diplomation, mais aussi d'une hausse importante du nombre d'inscriptions entre 1988 et 1993. Au deuxième cycle, les programmes en éthique contribuent à l'augmentation du nombre de diplômés. Au troisième cycle, le nombre total de diplômés est demeuré relativement stable.

Au chapitre des crédits-étudiants (tableau 6), les crédits générés par des étudiants inscrits dans d'autres départements (crédits-étudiants dits *exogènes*) comptent toujours pour une large part du total. Cette part est par ailleurs en augmentation dans une majorité des établissements comparativement aux données de 1997 publiées dans le rapport de la CUP. Les crédits-étudiants exogènes sont générés par les étudiants inscrits dans des cours de service, mais également par les étudiants d'autres départements inscrits dans des cours réguliers de philosophie.

Le nombre de professeurs des unités de philosophie et d'éthique se maintient plus ou moins entre 1997 et 2000, comme on peut le constater au tableau 7. Par ailleurs, les directions universitaires auraient récemment accordé aux unités de philosophie de nouveaux postes ou des renouvellements de postes. Ainsi, le corps professoral serait maintenant globalement en croissance. On rappelle cependant que le corps professoral du Département de philosophie de l'Université Concordia avait subi une décroissance importante au cours des années 1990.

Dans certaines constituantes du réseau de l'Université du Québec, les unités académiques sont en voie d'être restructurées ou l'ont été récemment. Entre autres, des modules ont été intégrés aux départements ou le seront prochainement. À l'UQAR, la maîtrise en éthique pourrait éventuellement relever d'une unité de formation et de recherche (UFR) en éthique et culture religieuse. Par la même occasion, soulignons que le Département de philosophie de l'UQTR possède désormais un laboratoire de recherche en esthétique.

Tableau 1 – Programmes en philosophie et en éthique (sauf programmes courts et « Joint Honours ») à l'automne 2001

	Bishop's	Concordia	Laval	McGill	U. de M.	U. de S.	UQAC	UQAM	UQAR	UQTR	TOTAL
<i>Philosophie</i>											
Mineure et/ou certificat	•	•	•• <sup>1</sup>	•	•	•		<sup>2</sup>	⊙		8
Majeure	◇	◇	◇	◇	◇	◇		◇			
Baccalauréat	•	X <sup>3</sup>	•	•	•	•		•		•	8
Maîtrise		•	•	•	•	•		•		•	7
Doctorat		<sup>4</sup>	• <sup>5</sup>	•	•	○ <sup>5</sup>		<sup>6</sup>		• <sup>6</sup>	4
<b>Total</b>	2	3	5	4	4	3		2	1	3	27
<i>Philosophie et autre discipline</i>											
Baccalauréat					⊙ <sup>15</sup>						2
<i>Éthique</i>											
Certificat (premier cycle)						<sup>7</sup>					
Diplôme de deuxième cycle		<sup>8</sup>	⊙		<sup>9, 10</sup>	• <sup>11</sup>	• <sup>12</sup>				3
Maîtrise				<sup>10, 13</sup>		<sup>14</sup>			•		1
<b>Total</b>			1			1	1		1		4
<i>Éthique et autre discipline</i>											
Mineure					⊙						1

Grand total = 34 programmes

◇ : possibilité d'obtenir un baccalauréat avec majeure

X = en suspension d'admissions ou abandonné

○ = nouveau

⊙ = omis dans le rapport de la CUP

Note 1 : mineures ou certificats en philosophie et en philosophie pour les enfants

Note 2 : certificat interdisciplinaire en sciences sociales

Note 3 : l'option en philosophie politique et le niveau *Specialization* sont abandonnés depuis 1999; les *Minor*, *Major* et *Honours* sont toujours offerts

Note 4 : *Interdisciplinary PhD Programme in Humanities*

Note 5 : le doctorat de l'Université Laval est offert par extension à l'Université de Sherbrooke depuis l'automne 1999

Note 6 : programme conjoint

Note 7 : programme en suspension d'admissions

Note 8 : diplôme en théologie, religion et éthique en suspension d'admissions

Note 9 : DESS en bioéthique

Note 10 : programme interdépartemental ou multifacultaire

Note 11 : diplôme en éthique appliquée

Note 12 : diplôme en éthique de société

Note 13 : spécialisation en bioéthique dans les maîtrises en philosophie, en droit, en médecine et en études religieuses

Note 14 : cheminement en éthique appliquée ou en bioéthique dans la maîtrise en philosophie

Note 15 : philosophie et études françaises; philosophie et littérature comparée

Tableau 2 – Détail des changements dans la programmation en philosophie et en éthique depuis l'automne 1998

Établissement	Nom du programme	Suspension des admissions ou abandon	Nouveau	Modifié	Erreur dans le rapport de la CUP	Remarques
Concordia	<i>Specialisation in Philosophy et Major in Political Philosophy</i>	√				Le niveau de spécialisation et l'option en philosophie politique ont été abandonnés en 1999.
Laval	Diplôme de deuxième cycle en éthique appliquée		√			Entrée en vigueur : automne 2001.
U. de M.	Baccalauréats en philosophie et études françaises et philosophie et littérature comparée		√			Entrées en vigueur : automne 2000.
	Mineur en éthique et droit		√			Entrée en vigueur : automne 1999.
U. de S.	Doctorat en philosophie		√			En 1999, l'extension du doctorat de l'U. Laval à l'U. de S. (volet éthique appliquée) s'est concrétisée.
UQAM	Mineure et majeure en philosophie		√			Entrées en vigueur : automne 1999.
UQAR	Certificat en philosophie				√	Ce programme existe depuis 1989. Il ne compte aucune inscription. L'établissement devrait le réactiver après l'avoir révisé.

## Chapitre 2

### Suivi des recommandations de la Commission des universités sur les programmes

La concertation entre les unités de philosophie et d'éthique, recommandée par la CUP dans un contexte de compressions budgétaires qui exacerbe la concurrence, était, jusqu'à tout récemment, impossible à établir. Par ailleurs, le champ de l'éthique continue à se développer de diverses manières dans toutes les universités et chacune en fait une chasse gardée. Les membres du présent Groupe de travail ont par ailleurs soulevé un problème dans les recommandations quant à l'identification des responsables des initiatives à prendre. Ainsi, la plupart des recommandations n'ont pas connu de suites directes. En outre, les états de la situation mentionnés dans le rapport et attendus en septembre 2000, n'ont pas été effectués.

#### Recommandation 1 – Spécialisations aux cycles supérieurs

*« La Commission recommande que les universités précisent et valident entre elles leurs spécialisations aux cycles supérieurs en philosophie et qu'elles en informent les étudiants. Par ailleurs, il est fortement suggéré que les informations sur les programmes, les séminaires et les groupes et thèmes de recherche soient diffusées largement en créant, par exemple, des liens entre les sites Web des établissements. Un état de la situation est attendu en septembre 2000. »*

Les spécialités de chacune des unités de philosophie n'ont pas fait l'objet d'une validation interinstitutionnelle. On estime que cet exercice d'évaluation n'aurait pu être réalisé que par un organisme indépendant des établissements. Par contre, des informations sont diffusées sur les activités de recherche de plusieurs d'entre elles.

Le tableau 15 du rapport de la CUP (p. 66), qui présente les spécialisations des départements aux cycles supérieurs, n'a pas fait l'objet d'une validation ou de précisions. La complémentarité des programmes d'études supérieures, si elle existe, n'est pas facile à démontrer. Seule une évaluation « externe » permettrait d'en juger. On signale aussi que le portrait du tableau 15 n'est pas définitif : les champs de spécialisations évoluent au sein d'un même département. Ainsi, les informations apparaissant dans ce tableau doivent-elles être considérées avec beaucoup de circonspection.

Toutefois, comme la présentation des spécialisations des unités de philosophie visait à mieux informer les étudiants sur les activités en cours dans chacune des universités, les responsables des unités ont plutôt opté pour une amélioration de la diffusion d'informations sur leurs activités.

Ainsi, des professeurs des départements de philosophie de l'Université Concordia et de l'UQAM sont parvenus à créer un serveur (*Listserv*), sous la maîtrise d'œuvre du professeur Andrew Wayne, pour l'échange d'informations sur les activités de recherche en philosophie à Montréal. Les activités de recherche de l'Université McGill sont diffusées indépendamment, mais celles de l'UQTR sont fournies. La création d'un site Web commun a également été projetée; on a évoqué la possibilité que la Société de philosophie du Québec en prenne la responsabilité. Autrement, les sites propres à chacune des unités de philosophie se développent séparément et ne présentent pas de liens entre eux, exception faite du site de l'Université Concordia qui comporte de tels liens. Par ailleurs, depuis avril 2000, l'UQAM diffuse sur le Web un rapport annuel d'activités à l'image de celui de l'Université de Montréal.

Quoi qu'il en soit des effets de ces mesures, les membres du Groupe de travail ont constaté que depuis peu les échanges étudiants en philosophie aux cycles supérieurs entre les universités québécoises sont maintenant plus faciles et plus nombreux.

## Recommandation 2 – Table de concertation

<i>« Pour mener à bien toutes les opérations futures de concertation, dont l'information sur les spécialisations aux cycles supérieurs, les mesures pour favoriser la mobilité étudiante, les échanges de professeurs pour l'enseignement en philosophie médiévale, la médiatisation de l'enseignement, l'arrimage avec les cégeps, la Commission recommande que les unités de philosophie forment une table de concertation. Un état de la situation est attendu en septembre 2000. »</i>	Le projet de formation d'une table de concertation n'a pas connu de suites.
--	---

Même si une concertation générale a semblé impossible jusqu'à maintenant, on admet que la question d'établir des échanges pour assurer l'enseignement de la philosophie médiévale (dont le latin et le grec), ainsi que toute autre question précise d'intérêt commun mériteraient une certaine concertation. Pour ce qui est de favoriser la mobilité étudiante, les membres du Groupe de travail prennent acte de l'initiative du sous-comité des registraires, qui s'applique à l'ensemble des disciplines et des universités, en vue d'instaurer un système d'inscriptions en ligne. En ce qui a trait à la médiatisation de l'enseignement, les membres du Groupe de travail ne sont pas revenus sur le sujet.

## Recommandation 3 – Enseignement de la philosophie au collégial / Comité conjoint

<i>« La Commission recommande que pour l'enseignement de la philosophie au collégial, les questions des besoins et de la nature de la formation soient étudiées par un comité conjoint alliant les universités et les cégeps. Un état de la situation est attendu en septembre 2000. »</i>	La formation d'un comité conjoint n'a pas eu lieu. On manque d'informations précises sur les besoins des établissements de niveau collégial et le financement des stages reste une question à examiner. Certaines universités ont conclu des ententes avec des établissements d'enseignement collégial.
--	---

Les unités de philosophie ne sont toujours pas au fait des prévisions d'embauches dans les cégeps. Cette question est devenue primordiale pour les responsables des programmes. Par ailleurs, le financement des stages est un autre objet de préoccupation qui pourrait être traité dans le cadre d'une table de concertation interuniversitaire. On se demande entre autres s'il n'y aurait pas lieu d'obtenir une forme de financement semblable à celle attribuée aux stages dans les écoles secondaires.

Même si la recommandation à l'effet de former un comité conjoint n'a pas connu de suites, les départements de philosophie francophones ont conclu séparément des ententes ponctuelles avec certains cégeps pour l'encadrement des étudiants stagiaires. Des formations particulières à l'enseignement au collégial ont été développées par ces départements et les cégeps se montrent très intéressés jusqu'à maintenant.

À l'UQTR, une concentration en enseignement de la philosophie au collégial, instaurée dans le cadre de la maîtrise, est entrée en vigueur à l'automne 2001. Un protocole de collaboration avec le cégep de Trois-Rivières est également en voie d'élaboration. À l'Université de Sherbrooke, même si la maîtrise en philosophie ne comporte pas d'option en enseignement au collégial, des stages sont toujours offerts dans divers établissements d'enseignement collégial. Quant aux stages d'enseignement au collégial offerts par l'UQAM tant au premier cycle qu'au deuxième, ils sont très populaires. Pour l'encadrement des étudiants, l'UQAM a obtenu un protocole cadre avec le cégep du Vieux-Montréal. Actuellement, les coûts des stages sont entièrement défrayés par l'Université. L'option de la maîtrise en enseignement au collégial de l'Université de Montréal attire elle aussi un

grand nombre d'étudiants. Des ententes ont été prises avec les cégeps Bois-de-Boulogne, de Maisonneuve ainsi qu'avec le collège André-Grasset. L'Université de Montréal assume elle aussi les frais. À l'Université Laval, un nouveau microprogramme de deuxième cycle en enseignement de la philosophie au collégial sera offert à compter de janvier 2002. Dans le cas des départements de philosophie anglophones, aucune entente n'a été prise avec les cégeps étant donné que la philosophie n'est pas enseignée comme telle au niveau collégial dans les établissements de langue anglaise; la philosophie y est enseignée parmi un ensemble de disciplines des sciences humaines.

#### Recommandation 4 – Programmes en éthique / Tables de concertation

<p><i>« La Commission recommande que les universités forment des tables de concertations intra- et interinstitutionnelles qui traiteront des formations en éthique. L'évaluation de l'opportunité du projet de doctorat interuniversitaire en éthique pourrait faire partie des tâches de la table de concertation interinstitutionnelle. »</i></p>	<p><b>La concertation intrainstitutionnelle existe déjà. Par contre, aucune table de concertation interinstitutionnelle n'a été formée et le projet de doctorat interuniversitaire ne suscite pas d'intérêt pour le moment, étant donné que plusieurs établissements offrent déjà une spécialisation en éthique dans le cadre d'un doctorat en philosophie.</b></p>
---	---

Rien de particulier n'a été accompli en réponse aux diverses composantes de cette recommandation, mis à part une certaine coordination intrainstitutionnelle entreprise bien avant les travaux de la CUP et qui se poursuit. À l'Université Laval, la Faculté de théologie et de sciences religieuses collabore au diplôme de deuxième cycle en éthique appliquée avec la Faculté de philosophie. À l'Université de Montréal, un Centre d'éthique interdépartemental et interfacultaire international a été créé et accorde une certaine prépondérance au Département de philosophie. À l'Université de Sherbrooke, un Groupe interfacultaire de réflexion en éthique a été formé en 1997 et a mené à la création de la chaire d'éthique appliquée. À l'Université McGill, quatre départements participent à une spécialisation en bioéthique. On rappelle par ailleurs que l'enseignement de l'éthique à l'Université Concordia est encore entièrement intégré à celui de la philosophie.

Les approches en enseignement de l'éthique sont toujours aussi variées au sein des universités et d'une université à l'autre, et l'on ne voit pas comment on arriverait à se concerter et à rationaliser ces activités dans un contexte de concurrence. Les membres du Groupe de travail estiment que la coordination intrainstitutionnelle doit être achevée avant de passer à la concertation interinstitutionnelle. Les responsables des unités de philosophie estiment toujours que l'éthique relève de la philosophie, mais ils reconnaissent que d'autres unités académiques peuvent intervenir dans le domaine. Ce sont principalement les unités de droit, d'administration et de théologie. Ailleurs, des cours d'éthique professionnelle (déontologie) sont offerts. Les membres du Groupe de travail estiment que l'enseignement de l'éthique théorique devrait être sous la responsabilité des unités de philosophie.

Le point de vue particulier de l'UQAR est de mettre en commun les ressources (philosophie, sociologie, anthropologie, psychanalyse, droit) au profit d'une réflexion sur l'éthique. Le projet de doctorat interuniversitaire en éthique qu'elle propose n'intéresse pas pour l'instant les unités de philosophie déjà dotée d'un programme de doctorat en philosophie comportant des projets de recherche en éthique. À l'époque où le projet de doctorat a été conçu, les enseignements aux cycles supérieurs en éthique n'étaient pas nombreux dans les universités. Aujourd'hui, des programmes entiers sont consacrés à cette discipline, comme l'option en bioéthique du doctorat en sciences humaines appliquées de l'Université de Montréal.

## Recommandation 5 – Arrimage des formations collégiales et universitaires en éthique

<i>« La Commission recommande que les universités forment une table de concertation avec les collèges, afin d'examiner l'arrimage des formations en éthique. »</i>	La recommandation touche la préparation des professeurs pour l'enseignement de l'éthique au cégep dans des contextes précis. On manque encore d'informations sur l'expérience actuelle. Aucune table de concertation n'a été formée. Cette recommandation est sous-jacente à la recommandation 3.
--	---

Il faut préciser que l'arrimage en question concerne la formation des professeurs pour le collégial. Les cours d'éthique au cégep variant selon les besoins du programme (sciences humaines, DEC professionnel, etc.) auxquels ils sont rattachés, on s'inquiète de la préparation des professeurs à enseigner ainsi l'éthique à la carte. Toutefois, aucune table de concertation n'a été formée afin d'examiner la question, car on considère qu'on manque de données actuellement pour prendre une telle initiative. Cette table aurait pu s'intégrer au comité conjoint proposé à la recommandation 3.

## Recommandation 6 – Taux de diplomation

<i>« La Commission recommande que les unités de philosophie étudient les causes d'abandon ou d'échec et proposent des mesures pour améliorer l'encadrement des étudiants et les taux de diplomation. Un rapport sur la situation est attendu en septembre 2000. »</i>	Les causes d'abandon sont variées. Les unités de philosophie ont institué diverses mesures pour aider les étudiants à persévérer dans leur programme d'études.
---	--

Les membres du Groupe de travail s'étonnent encore : est-il vraiment possible que tant d'étudiants qui choisissent de faire des études en philosophie ne complètent pas de baccalauréat quel que soit le domaine? Ils soupçonnent que la diplomation dans un autre établissement est assez importante. Maintenant qu'il est possible de suivre les passages d'étudiants d'un établissement à l'autre grâce à leur code permanent, il deviendra intéressant d'analyser le phénomène.

Parallèlement, diverses raisons, (aucune sélection à l'entrée, aucune motivation des étudiants à obtenir un diplôme dans le domaine, méconnaissance des exigences de la discipline) ont été identifiées pour expliquer les taux de diplomation plutôt faibles au baccalauréat. Mais quoi qu'il en soit, les responsables des unités de philosophie ont choisi de réagir en instaurant une variété de mesures.

À l'Université de Montréal, quatre avenues ont été privilégiées pour favoriser la diplomation : parrainage d'étudiants de première année, assistanats d'enseignement, dépistage précoce par un examen d'entrée imposé aux étudiants aux cotes R faibles et sélection des candidats dès l'automne 2001. À l'UQAM, en plus d'exercer une plus grande vigilance à l'entrée, des séances de monitorat ont été instituées grâce à la collaboration d'étudiants au doctorat. On mise également sur la création d'un baccalauréat avec majeure/mineure et sur l'assignation d'un professeur au suivi de la situation. Dans le cas de l'Université de Sherbrooke, on invite des diplômés à présenter des conférences sur les possibilités d'emploi qui s'offrent aux finissants.

L'assignation d'un professeur, responsable du programme de premier cycle, au suivi du cheminement de chacun des étudiants est aussi l'une des avenues retenues par le Département de philosophie de l'UQTR. Les professeurs de ce département ont également créé trois bourses d'études à même leurs fonds de recherche. De plus, on mise sur la nouvelle revue *Le Tract*, produite par les étudiants du baccalauréat, afin d'inciter les étudiants à poursuivre leurs études. Enfin, par l'entremise de son

service de psychologie et d'orientation, la direction de l'UQTR vient désormais en aide aux étudiants pour que ceux-ci précisent leur projet d'études et en fasse une priorité. Au Département de philosophie, on envisage aussi d'avoir recours aux étudiants de troisième cycle pour agir comme conseillers.

À l'Université Laval, le doyen de la Faculté de philosophie mise sur la rencontre qu'il a eue avec les directeurs des départements de philosophie des collèges de la région de Québec pour obtenir un meilleur arrimage avec les collèges et ainsi une amélioration de la persévérance à l'Université. La Faculté a aussi instauré un programme d'assistantat d'enseignement dans les cours obligatoires du baccalauréat.

Dans le cas de l'Université Concordia, les étudiants à la maîtrise sont désormais en contact plus étroit avec les étudiants du premier cycle, ce qui pourrait servir à motiver ceux-ci. Il est prévu également que les étudiants participent à la plupart des comités du Département, qu'ils soient encouragés à collaborer à la publication de la revue de philosophie des étudiants, etc.

## Chapitre 3

### Bilan de la situation depuis la fin des travaux de la CUP

Globalement, la programmation en philosophie et en éthique est demeurée la même depuis 1998. Les cours de service en philosophie et en éthique sont de plus en plus nombreux en raison notamment des réformes dans les structures des programmes de toutes les disciplines. Les inscriptions dans les programmes de philosophie et d'éthique sont demeurées stables même si les réformes ont aussi eu pour effet d'augmenter les effectifs dans les cours réguliers en philosophie et en éthique. Quant au corps professoral, il s'est maintenu ou s'est renouvelé et quelques nouveaux postes ont été accordés. Certaines particularités ont par ailleurs été soulevées lors des réunions du Groupe de travail.

À l'UQAR, la maîtrise en éthique est soumise à une évaluation et un DESS en pratiques sociales et professionnelles de l'éthique est en voie d'élaboration pour permettre aux travailleurs de se spécialiser sans avoir à rédiger un mémoire. Le certificat en philosophie, jadis offert par le département des lettres et en suspension d'admissions depuis quelques années, sera réactivé après avoir subi une révision interne.

À l'UQAM, les ressources professorales en philosophie sont en développement malgré la sérieuse impasse financière à laquelle faisait face l'établissement dans les récentes années. Trois postes ont été comblés : un en éthique sociale et deux en sciences cognitives. Il y aura par ailleurs cinq prises de retraite (avec remplacement) d'ici cinq ans et un quatrième poste sera comblé en 2002. Parallèlement, une importante opération visant à rationaliser la programmation est en cours dans toutes les divisions de l'UQAM. Tous les programmes doivent être revus pour comprendre 18 crédits de cours hors discipline. Ainsi, la banque de cours optionnels en philosophie doit être réduite, mais le nombre de cours de service augmentera. Dans un tel contexte, selon les conventions collectives, c'est le corps professoral régulier qui doit s'ajuster pour répondre à l'augmentation du nombre d'étudiants par classe. Ainsi, on prévoit couper de moitié le nombre de chargés de cours.

Cela étant dit, deux problèmes touchent malgré tout les programmes de philosophie de l'UQAM : d'abord, même si leur clientèle est stable, ces programmes sont considérés par la direction de l'établissement comme étant « petits », vu le nombre réduit d'inscriptions. Puis, le faible taux de diplomation, tel qu'exposé dans le rapport de la CUP, est considéré comme un problème. Depuis janvier 2001, au baccalauréat spécialisé en philosophie se sont ajoutées une majeure et une mineure en philosophie, ce qui, espère-t-on, permettra de rehausser le taux de diplomation. Déjà, ce changement aurait eu pour effet une hausse du nombre total de nouvelles inscriptions (baccalauréat et majeure confondus), en 2001-2002, de 9 %.

À la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie de l'Université de Sherbrooke, on vise le développement des cours de service qui sont peu nombreux jusqu'à maintenant. En effet, plusieurs cours de philosophie et d'éthique ont été développés par d'autres facultés sans faire appel aux ressources de l'unité de philosophie et d'éthique. Un nouvel esprit de collaboration interfacultaire semble maintenant vouloir s'affirmer. En outre, une refonte du baccalauréat en philosophie a cours depuis deux ans. Enfin, l'extension du doctorat de l'Université Laval se déroule très bien. Actuellement, huit professeurs sur les 21 que compte la Faculté sont des spécialistes de la philosophie ou de l'éthique. Le remplacement des professeurs se fait selon les besoins de chacune des disciplines représentées à la Faculté. Deux nouveaux postes de professeur en éthique ont été créés.

Dans son contrat de performance, l'Université de Sherbrooke affirme que le baccalauréat en philosophie est sous surveillance. « La fermeture du programme est envisagée d'ici deux ans si la tendance à la baisse [des effectifs étudiants en équivalence au temps plein] se confirme. Des études sont cependant en cours pour déterminer de façon plus précise les besoins les plus actuels de la population étudiante. » Récemment, tous les doyens de facultés de l'Université auraient réaffirmé l'importance de la présence de la philosophie sur le campus. S'il revenait à la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie d'offrir la majorité des cours de philosophie et d'éthique à l'ensemble des facultés, à l'image de ce qui se produit dans les autres établissements universitaires, les effectifs en équivalence au temps plein augmenteraient de façon significative.

À l'Université de Montréal, les baccalauréats multidisciplinaires et bidisciplinaires récemment instaurés comptent un bon nombre d'inscriptions. Un projet de baccalauréat bidisciplinaire en science politique et philosophie est en développement et devrait être offert en 2002. En ce qui a trait à l'enseignement de l'éthique, les programmes et les cours de service sont également bien fréquentés. Un centre d'éthique interfacultaire où le Département de philosophie joue un rôle important a été créé et des chaires juniors ont été récemment obtenues. L'éthique fondamentale et l'éthique appliquée sont clairement identifiées comme secteurs prioritaires dans l'entente de réinvestissement liant l'établissement et le ministère de l'Éducation. Par contre, les admissions ont été suspendues en enseignement de la morale au secondaire à cause de la réforme en cours au Ministère, qui prévoit moins d'enseignement dans cette discipline. Les postes de professeurs passeront d'ici 2004 de 20 à 25 dont un autre poste sera détaché au Centre d'études de l'Asie de l'Est (CÉTASE). Enfin, les nouvelles technologies occupent de plus en plus de place dans les activités d'enseignement du Département de philosophie.

Grâce à la multiplication des *clusters* (des microprogrammes interdisciplinaires qui servent de complément de formation), l'enseignement de la philosophie est en développement à l'Université Concordia. Parmi une dizaine de *clusters*, on retrouve, en guise d'exemples, *Understanding Western Myth* et *Health and Lifestyle*. L'Université de Montréal offre elle aussi des compléments de formation par l'entremise de ses *modules*.

À l'UQTR, deux postes de professeurs n'ont pas été comblés au cours des dernières années. En outre, l'un des professeurs du Département est décédé en novembre 2001, ce qui fait qu'il n'y a plus que sept professeurs actifs.

Dans le cas de la Faculté de philosophie de l'Université Laval, en plus des cours de service qu'elle offre en éthique, elle contribue, depuis l'automne 1999, aux activités de l'Institut d'études anciennes. Comme toutes les autres facultés de l'Université, elle procède à la reconfiguration de ses programmes dans le but de créer des programmes *intégrés* où la philosophie sera combinée aux études anciennes, à la science politique, etc.

Enfin, à l'automne 2001, le Département de philosophie de l'Université McGill comptait 14 professeurs et 18 cours ont été offerts par des chargés de cours. Deux nouveaux professeurs se sont affiliés au Département depuis janvier 2000 en raison de leur champ de recherche lié à la philosophie (philosophie morale/politique; philosophie de la biologie).

### Les points pour lesquels d'autres suites à donner seraient souhaitables

À l'Université de Montréal, beaucoup d'efforts sont déployés pour que le Centre d'études médiévales reste actif. Les départements de philosophie de l'ensemble des universités pourraient échanger des enseignements en philosophie médiévale par l'entremise de ce centre. Ainsi, il serait souhaitable que la survie du Centre soit au cœur des préoccupations de l'ensemble des universités.

En outre, les responsables des unités de philosophie pensent que de nombreuses possibilités d'embauche se présentent dans les établissements d'enseignement collégial pour les finissants universitaires en philosophie. Des informations précises sur les besoins des cégeps et des collèges leur permettraient de mieux y répondre.

Aussi, en ce qui a trait aux activités de stage d'enseignement en milieu collégial, les membres du Groupe de travail auraient éventuellement intérêt à se réunir à nouveau afin de discuter du financement de ces activités.

Enfin, dans le contexte où la réussite des études est devenue une priorité dans les universités québécoises, les membres du Groupe de travail suggèrent à l'Association des doyens des études supérieures au Québec (ADESAQ) d'examiner la possibilité de créer au Québec un diplôme qui servirait à sanctionner la scolarité obtenue au doctorat ou à la maîtrise. Une telle initiative corrigerait la perception actuelle, malencontreuse et très largement répandue, suivant laquelle nous assistons à un grand nombre d'échecs dans les programmes de doctorat au Québec, en particulier en sciences humaines. Cette perception est liée au fait que l'on considère qu'un étudiant qui a complété sa scolarité de doctorat, mais n'a pas soutenu sa thèse, constitue un abandon et donc un échec. L'attribution d'un tel diplôme sanctionnerait, au contraire, la réussite partielle des études doctorales, c'est-à-dire l'atteinte d'une partie des objectifs de formation au troisième cycle d'études. Une approche analogue pourrait également être utile pour les programmes d'études de deuxième cycle (maîtrise).

**Cadre de référence du Comité de suivi sur les programmes (CSP)  
et des groupes de travail sectoriels (abrégé)**

---

Dans son « Rapport final présenté au ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse » et intitulé : *Pour une vision concertée de la formation universitaire : diversité et complémentarité*, la Commission des universités sur les programmes (CUP) a formulé les trois recommandations suivantes à l'intention de la CREPUQ :

- « 2. *Que la CREPUQ, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, prenne les moyens et alloue les ressources requises pour que les données colligées par la CUP soient constamment mises à jour;*
  
3. *Que la CREPUQ, pour assurer un suivi aux travaux de la Commission, avise des moyens de surveiller les suites données par les universités aux recommandations contenues dans les derniers (sic) rapports de la CUP, du fait de la fin de ses activités;*
  
4. *Que la CREPUQ, afin de poursuivre le travail de rationalisation dans l'offre de programmes et de maintenir une complémentarité dans la programmation, organise, périodiquement, une rencontre des représentants des universités par secteur disciplinaire, sur le modèle des 23 sous-commissions, pour faire le point sur l'évolution de la situation des programmes depuis la publication des rapports de la CUP; ».*

Le Conseil d'administration de la CREPUQ a résolu, en novembre 2000, d'assurer la mise en œuvre de ces recommandations en confiant au Comité des affaires académiques le soin d'y donner suite. À cette fin, des groupes de travail sont mis sur pied dans chacun des secteurs ou regroupements disciplinaires ; les établissements universitaires qui offrent des programmes de grade dans un secteur donné désignent leurs représentants au groupe de travail correspondant.

Le CA a également convenu de former un Comité de suivi sur les programmes composé d'universitaires à la retraite provenant de disciplines et d'établissements différents, qui connaissent bien le système universitaire et jouissent d'une bonne crédibilité auprès de la communauté. Le mandat du Comité, dont les membres assumeront à tour de rôle la présidence des groupes de travail, consiste à superviser la réalisation des travaux et à en assurer la cohérence, en liaison avec le Comité des affaires académiques.

Chaque groupe de travail tiendra deux réunions – ou trois, à titre exceptionnel – et produira, à l'intention du Comité des affaires académiques, un court rapport qui contiendra la mise à jour des données pertinentes et fera état de la situation des programmes et des activités de collaboration poursuivies depuis la publication du rapport de la CUP, lequel constituera son point de départ obligé.

[...]

Pour ce qui est de l'invitation à « poursuivre le travail de rationalisation dans l'offre de programmes et de maintenir une complémentarité dans la programmation », selon la recommandation 4, en faisant « le point sur l'évolution de la situation des programmes depuis la publication des rapports de la CUP », les groupes de travail pourraient à leur tour formuler des recommandations, étant entendu qu'il appartient au Comité des affaires académiques d'y donner suite, s'il y a lieu.

### **Programme d'activités et calendrier**

On trouvera à la page suivante la liste des disciplines ou groupes de disciplines classés dans l'ordre où ils seront examinés par les groupes de travail correspondants au cours des trois prochaines années.

Il est à noter que les changements ci-après ont été apportés aux regroupements disciplinaires retenus par la CUP :

- a) « travail social et animation sociale et culturelle » ont été retirés du groupe # 11 (« sciences infirmières, santé communautaire, épidémiologie », etc.) et placés dans le nouveau regroupement # 13 avec « criminologie », qui faisait partie du groupe # 5 (« science politique, sociologie et disciplines apparentées », etc.);
- b) « droit » et « philosophie et éthique » sont séparés en deux secteurs distincts;
- c) « études et production cinématographiques », qui faisaient partie du groupe # 19 (« arts visuels et médiatiques, danse, art dramatique, etc. »), ont été reclassées dans le groupe # 6 avec « communication »;
- d) « musique », qui a fait l'objet du tout premier rapport de la CUP, a été placée avec les autres disciplines artistiques dans le groupe # 19 (« arts visuels et médiatiques, danse, art dramatique, etc. »);
- e) « podiatrie » a été ajoutée au groupe # 16 (« orthophonie et audiologie, ergothérapie, physiothérapie », etc.) ;
- f) « optométrie » est passée du groupe # 16 (« orthophonie et audiologie, ergothérapie, physiothérapie », etc.) au groupe # 21 (« médecine dentaire et pharmacie »).

Enfin, considérant que l'éducation, l'éducation physique et l'enseignement des arts devraient faire l'objet de travaux concomitants, il est prévu que les groupes de travail chargés de ces secteurs puissent siéger au cours de la même période.

Adopté par le Comité des affaires académiques le 11 mai 2001

## Regroupements disciplinaires et calendrier des travaux

### AN 1

1. Physique, mathématiques, informatique
2. Études littéraires, langues et littératures modernes et études anciennes
3. Linguistique, traduction, français et anglais
4. Philosophie et éthique
5. Science politique, sociologie et disciplines apparentées, anthropologie, études féministes, sciences du loisir et récréologie
6. Communication, études et production cinématographiques
7. Génie
8. Théologie et sciences des religions

### AN 2

9. Biologie, chimie, biochimie, microbiologie, sciences biomédicales et sciences de l'environnement
10. Sciences de la terre, de l'eau et de l'atmosphère
11. Sciences infirmières, santé communautaire, épidémiologie, hygiène du milieu, gérontologie et gestion des services de santé
12. Spécialités médicales
13. Psychologie, psychoéducation et sexologie, travail social, animation sociale et culturelle, criminologie
14. Architecture, design, aménagement, urbanisme et études urbaines
15. Histoire, géographie, archivistique, bibliothéconomie, sciences de l'information, archéologie, démographie
16. Orthophonie et audiologie, ergothérapie, physiothérapie, sciences de la réadaptation, ergonomie, chiropratique, pratique sage-femme, podiatrie

### AN 3

17. Éducation
18. Éducation physique et sciences de l'activité physique
19. Arts visuels et médiatiques, danse, art dramatique, musique, enseignement des arts, histoire de l'art et muséologie
20. Études en administration, économique et relations industrielles
21. Médecine dentaire, pharmacie et optométrie
22. Droit
23. Sciences de l'agriculture, médecine vétérinaire, nutrition, sciences des aliments et sciences de la consommation

*Adopté par le Comité des affaires académiques le 2 mars 2001 et révisé le 11 mai 2001.*

### Liste des membres du Comité de suivi sur les programmes

---

DEROME, Jean-Robert	Professeur retraité du Département de physique de l'Université de Montréal
DIORIO, Mattio	Professeur retraité de l'École des hautes études commerciales (HÉC)
GODBOUT, Paul	Professeur retraité du Département d'éducation physique de l'Université Laval
GOULET, Georges	Professeur retraité du secteur de l'éducation, UQAH
LEROUX, Adrien	Professeur retraité du Département de génie électrique et de génie Informatique de l'Université de Sherbrooke
SABOURIN, Jean-Guy	Professeur retraité du Département de théâtre de l'UQAM

### Liste des membres du Groupe de travail sur le secteur philosophie et éthique

---

CROOKS, James	Département de philosophie, Université Bishop's
EVERETT, Jane*	Département de langue et littérature françaises, Université McGill
GRAY, Christopher	Département de philosophie, Université Concordia
LÉTOURNEAU, Alain	Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie, Université de Sherbrooke
MARQUIS, Jean-Pierre	Département de philosophie, Université de Montréal
NADEAU, Robert	Département de philosophie, UQAM
NARBONNE, Jean-Marc	Faculté de philosophie, Université Laval
PANACCIO, Claude	Département de philosophie, UQTR
PARENT, Pierre-Paul	Comité de programme en éthique, UQAR
DEROME, Jean-Robert	Président du Groupe de travail et membre du Comité de suivi

\* remplacée par M. Hudson Meadwell, vice-doyen de la Faculté des arts, lors de la deuxième réunion

### Chargées de recherche au Comité de suivi sur les programmes

---

Isabelle Carreau	CREPUQ
Julie Vignola	CREPUQ

– Annexe III –

Tableaux sur les effectifs étudiants, les crédits-étudiants et le corps professoral  
en philosophie et en éthique (départements de philosophie et/ou d'éthique)

**Tableau 3 – Effectifs étudiants en philosophie et en éthique, tels que recensés par le système RECU du MEQ (sans distinction du régime d'études; aux sessions d'automne)**

**À la mineure<sup>1</sup>**

**ou au certificat**

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Δ 1988-2000
Université Bishop's	3	3	3	6	3	1	3	7	10	12	10	7	5	–
Université Concordia	22	26	33	28	25	20	25	30	28	24	23	33	30	36%
Université Laval	59	55	44	56	49	60	46	43	54	57	51	53	38	-36%
Université de Montréal	32	42	35	45	42	56	48	46	39	49	34	45	42	31%
Université de Sherbrooke	6	6	7	7	5	4	10	6	7	6	1	?	?	–
<b>TOTAL (sans U. de S.)</b>	<b>116</b>	<b>126</b>	<b>115</b>	<b>135</b>	<b>119</b>	<b>137</b>	<b>122</b>	<b>126</b>	<b>131</b>	<b>142</b>	<b>118</b>	<b>138</b>	<b>115</b>	<b>-1%</b>

**Au baccalauréat<sup>2</sup>**

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Δ 1988-2000
Université Bishop's	11	5	14	23	28	36	27	25	20	16	13	15	12	–
Université Concordia	151	204	243	299	300	331	308	310	294	287	208*	209	225	49%
Université Laval	105	107	99	128	155	155	149	147	139	151	140	139	140	33%
Université McGill	102	123	135	123	122	124	131	131	147	139	139	142	144	41%
Université de Montréal	124	109	105	110	127	124	128	130	128	143	134	127	110	-11%
Université de Sherbrooke	28	31	40	39	47	43	43	32	22	28	24	20	27	-4%
UQAM	101	91	96	106	147	132	135	153	175	154	138	150	146	45%
UQTR	24	27	27	31	40	27	21	23	26	32	38	38	30	25%
<b>TOTAL</b>	<b>646</b>	<b>697</b>	<b>759</b>	<b>859</b>	<b>966</b>	<b>972</b>	<b>942</b>	<b>951</b>	<b>951</b>	<b>950</b>	<b>834</b>	<b>840</b>	<b>834</b>	<b>29%</b>

\* : les admissions à la majeure en philosophie politique de l'Université Concordia sont suspendues depuis l'automne 1998.

**Au deuxième cycle**

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Δ 1988-2000
Université Concordia	30	33	29	32	30	33	33	39	40	25	31	23	31	3%
Université Laval	68	77	66	63	60	62	68	78	68	58	52	50	45	-34%
Université McGill	18	18	21	9*	6	2	2	3	3	3	2	1	1	–
Université de Montréal	73	68	67	65	59	70	62	67	68	68	69	70	68	-7%
Université de Sherbrooke	24	24	17	20	25	32	32	32	31	20	21	24	21	-13%
U. de S. – diplôme d'éthique appliquée									45	40	48	40	30	–
UQAC – DESS en éthique de société					10	43	25	9	6	5	3	3	1	–
UQAM	33	33	40	41	45	46	41	43	46	35	39	46	41	24%
UQAR – maîtrise en éthique	33	32	32	36	32	35	39	58	61	63	64	45	42	27%
UQTR	16	15	14	11	13	14	15	15	19	15	19	16	17	6%
<b>TOTAL sans les programmes d'éthique</b>	<b>262</b>	<b>268</b>	<b>254</b>	<b>241</b>	<b>238</b>	<b>259</b>	<b>253</b>	<b>277</b>	<b>275</b>	<b>224</b>	<b>233</b>	<b>230</b>	<b>224</b>	<b>-15%</b>
<b>TOTAL avec les programmes d'éthique</b>	<b>295</b>	<b>300</b>	<b>286</b>	<b>277</b>	<b>280</b>	<b>337</b>	<b>317</b>	<b>344</b>	<b>387</b>	<b>332</b>	<b>348</b>	<b>318</b>	<b>297</b>	<b>1%</b>

\* Depuis 1991, l'Université McGill n'admet pratiquement plus d'étudiants à la maîtrise; les étudiants passent directement du baccalauréat au doctorat.

**Au troisième cycle<sup>3</sup>**

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Δ 1988-2000
Université Laval	45	50	52	59	56	50	46	50	56	61	61	61	55	22%
Université McGill	19	19	20	22	26	26	29	29	28	28	26	22	23	21%
Université de Montréal	65	59	50	47	42	44	40	38	42	41	44	39	43	-34%
Université de Sherbrooke												8	14	
UQAM	25	27	30	31	29	29	30	31	32	32	32	25	31	24%
UQTR	16	17	19	20	20	21	19	20	21	22	20	17	16	0%
<b>TOTAL</b>	<b>170</b>	<b>172</b>	<b>171</b>	<b>179</b>	<b>173</b>	<b>170</b>	<b>164</b>	<b>168</b>	<b>179</b>	<b>184</b>	<b>183</b>	<b>172</b>	<b>182</b>	<b>7%</b>

(1) L'Université McGill offre une mineure en philosophie pour laquelle les données sur les effectifs étudiants ne sont pas disponibles; l'Université Laval offre deux mineures ou certificats (philosophie et philosophie pour les enfants).

(2) Incluant les majeures, *Major*, *Specialization*, *Honours*.

(3) Depuis l'automne 1998, l'Université de Sherbrooke offre par extension le doctorat de l'Université Laval pour des projets en éthique appliquée; l'Université Concordia offre un Ph.D. interdisciplinaire *in Humanities*, ce qui permet aux étudiants en philosophie de poursuivre des études au 3<sup>e</sup> cycle.

Tableau 4 – Nouvelles inscriptions en philosophie et en éthique selon les données du système RECU

**Au baccalauréat<sup>1</sup>**

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Δ 1992-2000
Université Bishop's	13	20	8	6	6	2	2	7	3	–
Université Concordia	142	166	146	133	118	115	86 *	97	118	-17%
Université Laval	102	89	73	87	93	95	74	74	71	-30%
Université McGill	21	31	38	38	39	32	36	37	34	62%
Université de Montréal	84	59	76	66	76	81	77	59	66	-21%
Université de Sherbrooke	26	17	20	19	20	17	11	9	16	-38%
UQAM	98	66	64	90	88	66	67	74	60	-39%
UQTR	20	10	10	18	11	16	20	19	12	-40%
<b>TOTAL</b>	<b>506</b>	<b>458</b>	<b>435</b>	<b>457</b>	<b>451</b>	<b>424</b>	<b>373</b>	<b>376</b>	<b>380</b>	<b>-25%</b>

\* : Les admissions à la majeure en philosophie politique sont suspendues depuis l'automne 1998.

**Au deuxième cycle**

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Δ 1992-2000
Université Concordia	7	15	9	11	13	6	17	9	15	–
Université Laval	30	26	25	38	20	28	18	22	21	-30%
Université McGill *	3	1	0	1	1	1	1	1	0	–
Université de Montréal	22	33	30	30	29	37	25	41	36	64%
Université de Sherbrooke	12	11	10	11	11	0	11	9	7	–
U. de S. – diplôme d'éthique appliquée					45	21	29	16	21	–
UQAC – DESS en éthique de société			4	5	1	1	0	22	11	–
UQAM	20	19	11	15	17	13	16	21	19	-5%
UQAR – maîtrise en éthique	?	8	9	32	17	15	16	6	8	–
UQTR	7	7	5	2	6	3	7	5	4	–
<b>TOTAL sans les programmes d'éthique</b>	<b>101</b>	<b>112</b>	<b>90</b>	<b>108</b>	<b>97</b>	<b>88</b>	<b>95</b>	<b>108</b>	<b>102</b>	<b>1%</b>
<b>TOTAL avec les programmes d'éthique</b>	<b>?</b>	<b>112</b>	<b>94</b>	<b>113</b>	<b>143</b>	<b>110</b>	<b>124</b>	<b>146</b>	<b>134</b>	<b>–</b>

\* Depuis 1991, McGill n'admet pratiquement plus d'étudiants à la maîtrise; les étudiants passent directement du baccalauréat au doctorat.

**Au troisième cycle**

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Δ 1992-2000
Université Laval	13	10	8	13	18	22	19	17	13	0%
Université McGill	3	11	4	6	3	4	3	4	3	–
Université de Montréal	9	12	10	9	12	7	15	8	16	–
Université de Sherbrooke								8	6	–
UQAM	7	5	6	4	9	9	8	6	9	–
UQTR	5	5	4	2	4	4	5	1	1	–
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>43</b>	<b>32</b>	<b>34</b>	<b>46</b>	<b>46</b>	<b>50</b>	<b>44</b>	<b>48</b>	<b>30%</b>

(1) Incluant les majeures, *Major*, *Specialization*, *Honours*.

Tableau 5 – Diplômés en philosophie et en éthique selon les données du système RECU

**Au baccalauréat <sup>1</sup>**

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Δ1990-2000
Université Bishop's	0	1	1	1	5	4	4	5	3	3	8	–
Université Concordia	20	21	28	35	45	38	35	26	42	26	29	45%
Université Laval	18	23	21	25	39	30	31	35	24	34	34	89%
Université McGill	25	45	30	37	40	29	31	36	39	46	34	36%
Université de Montréal	19	22	22	25	16	26	35	21	29	28	42	121%
Université de Sherbrooke	5	7	8	10	10	8	11	2	1	8	4	–
UQAM	14	11	19	18	10	20	15	17	21	19	16	14%
UQTR	2	4	6	8	10	5	3	5	6	5	3	–
<b>TOTAL</b>	<b>103</b>	<b>134</b>	<b>135</b>	<b>159</b>	<b>175</b>	<b>160</b>	<b>165</b>	<b>147</b>	<b>165</b>	<b>169</b>	<b>170</b>	<b>65%</b>

**À la maîtrise**

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Δ1990-2000
Université Concordia	4	4	7	4	7	5	4	15	8	8	5	–
Université Laval	11	15	18	9	13	13	19	12	10	8	10	–
Université McGill	6	6	8	6	1	0	1	1	1	2	1	–
Université de Montréal	10	8	13	11	17	11	12	15	15	17	19	90%
Université de Sherbrooke	3	3	3	0	4	5	6	7	2	3	6	–
U. de S. – dip. d'éthique appliquée										9	9	–
UQAC – DESS éthique de société							5	2	0	2	4	–
UQAM	4	5	2	5	11	4	9	12	7	4	8	–
UQAR – maîtrise en éthique	?	5	5	3	2	10	6	5	6	16	6	–
UQTR	1	4	4	3	3	0	1	3	1	7	3	–
<b>TOTAL sans les prog. d'éthique</b>	<b>39</b>	<b>45</b>	<b>55</b>	<b>38</b>	<b>56</b>	<b>38</b>	<b>52</b>	<b>65</b>	<b>44</b>	<b>49</b>	<b>52</b>	<b>33%</b>
<b>TOTAL avec les prog. d'éthique</b>	<b>?</b>	<b>50</b>	<b>60</b>	<b>41</b>	<b>58</b>	<b>48</b>	<b>63</b>	<b>72</b>	<b>50</b>	<b>76</b>	<b>71</b>	<b>?</b>

**Au doctorat**

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Δ1990-2000
Université Laval	3	4	7	6	1	6	3	6	3	5	4	–
Université McGill	1	3	1	3	3	2	1	5	4	4	2	–
Université de Montréal	4	3	2	7	3	6	0	2	1	3	4	–
Université de Sherbrooke												–
UQAM	0	1	4	3	2	2	3	4	2	1	2	–
UQTR	4	1	1	0	1	0	0	2	0	0	3	–
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>7</b>	<b>19</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>25%</b>

(1) Incluant les majeures, *Major*, *Specialization*, *Honours*.

**Tableau 6**  
**Crédits-étudiants<sup>1</sup> en philosophie au premier cycle à l'automne 2000**

	<b>Total (A)</b>	<b>«Exogènes»<sup>2</sup> (B)</b>	<b>Taux (B/A)</b>
Université Bishop's	249	–	–
Université Concordia	2 292	1 521	66%
Université Laval	2 994	1 212	40%
Université McGill, toute l'année 2000-2001	7 170	5 250	73%
Université de Montréal	5 196	3 528	68%
Université de Sherbrooke <sup>3</sup>	324	24	7%
UQAM	2 815	1 420	50%
UQAR	n.a.	n.a.	–
UQTR	627	321	51%
<b>Grand total, sans Bishop's</b>	<b>21 418</b>	<b>13 276</b>	<b>62%</b>

(1) Tels que rapportés par les établissements universitaires

(2) Crédits-étudiants générés par les étudiants d'autres départements ou modules ou facultés  
(cours de service et autres cours)

(3) Au total à l'automne 2000, la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie a généré 1800 crédits-étudiants dont 42 sont exogènes.

**Tableau 7**  
**Ressources professorales des unités de philosophie ou d'éthique**

	Automne 1992		Automne 1997		Automne 2000		Âge moyen des professeurs à l'aut. 2000
	Nombre de professeurs	Charges <sup>1</sup> de cours	Nombre de professeurs	Charges de cours	Nombre de professeurs	Charges de cours	
Université Bishop's	3	0	3	1	2	2	50
Université Concordia	17	7	8	2	9	0	56
Université Laval	21	16	18	3	18	2	50
Université McGill	15	7	16	9	13	n.d.	48
Université de Montréal	21,5	0	21	2	20	12	49
Université de Sherbrooke <sup>2</sup>	6	4	6	11	8	7	50
UQAM	16	22	13,5	18	13,5	16	54
UQAR <sup>3</sup>	5	1	5	1	5	0	55
UQTR	9	7	7	10	8	5	49
<b>Grand total</b>	<b>113,5</b>	<b>64</b>	<b>97,5</b>	<b>57</b>	<b>96,5</b>		

(1) Nombre de cours de 3 crédits donnés par des chargés de cours.

(2) Ressources en philosophie et éthique. Depuis 1996, les professeurs de philosophie et d'éthique sont regroupés à la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie.

(3) Ressources en sciences religieuses et en éthique.